



Mauritius All-in-One Travel Form : Une solution numérique pour faciliter les formalités de débarquement

Port-Louis, le 8 octobre 2021 – À l'initiative d'Airport Terminal Operations Ltd (ATOL), une solution numérique a été mise en place à l'attention des passagers arrivant à Maurice afin de faciliter les formalités de débarquement requises pour entrer dans le pays. L'annonce a été faite le mardi 5 octobre 2021 par le ministre du Tourisme par intérim, ainsi que des Arts et du Patrimoine, l'Honorable Avinash Teeluck.

Les voyageurs doivent actuellement remplir cinq formulaires, disponibles sur les sites d'ATOL (www.mauritiustravelform.com), d'Air Mauritius (www.airmauritius.com) et de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) (www.mauritiusnow.com et www.mymauritius.travel), ainsi que sur l'application mobile mymauritius lancée conjointement par ATOL et la MTPA. Outre le Disembarkation Form et le Health Declaration Form, les formulaires suivants doivent être complétés en lien avec le contexte sanitaire :

- le Public Health Passenger Locator Form,
- le Public Health COVID-19 Passenger Self-Declaration Form, et
- le COVID-19 Laboratory Request Form.

Ces trois documents supplémentaires requis par le ministère de la Santé doivent être remplis séparément afin de permettre aux autorités d'obtenir des informations sur les visiteurs pour éviter toute nouvelle contamination à la Covid-19. Les cinq formulaires sont normalement remis aux passagers pendant le vol vers Maurice.

« Nous sommes conscients qu'il est fastidieux de remplir tous ces formulaires et cela peut être source de désagréments pour nos visiteurs. C'est pourquoi nous avons lancé le Mauritius All-in-One Travel Form afin de faciliter cette procédure obligatoire pour les voyageurs », a indiqué le ministre.

En se rendant sur les sites susmentionnés, les voyageurs peuvent désormais saisir une seule fois des informations telles que leur numéro de vol, leur date et heure d'arrivée, leurs lieux d'embarquement et de débarquement, etc. Ils recevront alors un PDF regroupant tous les formulaires dûment remplis, qu'ils n'auront alors qu'à imprimer et à signer. Ces formalités peuvent aussi être accomplies avant même de se rendre à l'aéroport.

Ceux qui le souhaitent pourront continuer à remplir les cinq formulaires manuellement pendant leur vol. « Nous pensons que cette initiative permettra à de nombreux touristes d'embarquer tout à fait sereinement et fluidifiera la procédure de débarquement à l'aéroport », a précisé le ministre.

Ken Arian, CEO d'Airports Holdings Ltd, s'est pour sa part dit « heureux que les autorités continuent à accorder la priorité à la santé et à la sécurité des visiteurs aussi bien que de la population, tout en cherchant des solutions pour faciliter le séjour des voyageurs dans le pays. Maurice a plusieurs longueurs d'avance sur ses plus proches concurrents à ce niveau et je reste persuadé que les efforts seront maintenus afin de relancer le tourisme grâce à la collaboration entre tous les acteurs du secteur et les autorités ».

Par ailleurs, le ministre du Tourisme par intérim a fait part de sa satisfaction depuis la réouverture des frontières le vendredi 1er octobre. « Selon les derniers chiffres compilés, nous avons accueilli plus de 7 000 passagers, dont plus de 80 % de ressortissants étrangers en trois jours (les 1er, 2 et 3 octobre). Nous avons prévu d'accueillir 30 000 à 35 000 visiteurs ce mois-ci, mais nous pourrions même en accueillir davantage si tout se passe bien. La demande pour les réservations ne cesse d'augmenter depuis plusieurs semaines et ces chiffres démontrent que nous avons enfin fait le premier vers un retour à la normale pour notre secteur touristique, même s'il reste encore du chemin à parcourir », a soutenu l'Honorable Avinash Teeluck.

Mauritius Tourism Promotion Authority
5th Floor, Victoria House, St Louis Street,
Port Louis,
Republic of Mauritius
T +230 203 1900 | F +230 212 5142
E mtpa@intnet.mu
www.monilemaurice.fr



#MAURITIUS
now

